



MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT

AVIS PUBLIC

Report de la séance du conseil municipal

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale /greffière trésorière de la Municipalité de Cayamant, que la séance ordinaire du conseil municipal qui devait se tenir le **samedi 11 juillet 2026 à 9 h 00** n'a pu avoir lieu, **faute de quorum**, conformément aux dispositions du **Code municipal du Québec**.

En conséquence, cette séance est **reportée** au :

Date : Samedi 18 juillet 2026

Heure : 9 h 00

Lieu : Salle communautaire de la Municipalité, située au 6, chemin Lachapelle, Cayamant (Québec).

Les sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance du 11 juillet 2026 seront traités lors de cette séance reportée.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions applicables du **Code municipal du Québec**.

Donné à Cayamant

Ce 13 juillet 2026

Cynthia Emond

Directrice générale/ greffière trésorière